Groupe Y Nexia

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

MAISON FAMILIALE RURALE
des Herbiers
Association régie par la loi du 1er juillet 1901

25, rue de Beaurepaire
LES HERBIERS (Vendée)

MAISON FAMILIALE RURALE DES HERBIERS
Association régie par la loi du 1er juillet 1901
25, rue de Beaurepaire
LES HERBIERS (Vendée)

Exercice clos le 30 juin 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Groupe Y Nexia

LA ROCHE-SUR-YON
52 rue Jacques-Yves Cousteau
Bâtiment A - BP 409
85010 LA ROCHE-SUR-YON Cedex
Tél. : 02 51 62 22 01
www.groupey.fr

Maison Familiale Rurale des Herbiers

Exercice clos le 30 juin 2023

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'assemblée générale de l'Association Maison Familiale Rurale des Herbiers,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre Association la **Maison Familiale Rurale des Herbiers** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes « Règles et méthodes comptables » et « subventions d'équipement » de l'annexe des comptes annuels exposent les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des immobilisations et aux subventions d'investissement de votre association. Dans le cadre de nos travaux, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables décrites dans ces notes et leur correcte application.

IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à La Roche-sur-Yon
le 7 décembre 2023
Le Commissaire aux comptes

Groupe Y – BOISSEAU
CHRISTOPHE POISSONNET

Groupe Y Nexia

Maison Familiale Rurale des Herbiers

Exercice clos le 30 juin 2023

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

COMPTES ANNUELS

Groupe Y Nexia

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	Montant N	Montant N-1
Cotisations	1 959	3 897
Ventes de biens et services		
Vente de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	2 159 565	2 046 837
dont parrainages		
Production stockée		
Production immobilisée		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	91 866	27 508
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats	3 650	
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	36 125	34 347
Utilisation des fonds dédiés		
Autres produits	31	5 655
Total (I)	2 293 196	2 118 244
Participations		
Autres valeurs mobilières et créances d'actif	6 748	
Autres intérêts et produits assimilés	706	1 422
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total (II)	7 454	1 422
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	24 069	12 827
Produits exceptionnels sur opérations en capital	13 316	16 313
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total (III)	37 385	29 140
Total des produits (I+II+III)	2 338 035	2 148 805
Solde débiteur = Déficit		
Total général	2 338 035	2 148 805

Rubriques	Montant N	Montant N-1
Achats de marchandises	117 338	116 549
Variation de stocks	377	(2 539)
Autres achats et charges externes	603 289	488 657
Aides financières	33 500	
Impôts, taxes et versements assimilés	30 982	22 367
Salaires et traitements	828 518	679 567
Charges sociales	284 498	227 978
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	103 197	79 833
Dotations aux provisions	2 828	2 076
Report en fonds dédiés		
Autres charges	6 855	721
Total (I)	**2 011 383**	**1 615 209**
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	16 569	5 737
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total (II)	**16 569**	**5 737**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	357	3 401
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 004
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total (III)	**357**	**4 405**
Participation salariés aux résultats (IV)		
Impôts sur les bénéfices (V)	177	271
Total des charges (I+II+III)	**2 028 487**	**1 625 622**
Solde créditeur = Excédent	**309 548**	**523 183**
Total général	**2 338 035**	**2 148 805**

Rubriques	Montant N	Montant N-1
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
MONTANT TOTAL DES RESSOURCES		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
MONTANT TOTAL DES EMPLOIS		

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits similaires	8 772	8 772		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	203 199	1 219	201 980	117 525
Constructions	4 466 526	2 010 293	2 456 234	380 007
Installations techniques, mat. et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles	712 350	492 806	219 544	144 847
Immobilisations corporelles en cours				616 542
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	440 903		440 903	440 903
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 002		2 002	2 002
Total I	5 833 752	2 513 090	3 320 662	1 701 826
Stocks et en-cours				
Stock et en-cours	7 351		7 351	7 727
Créances				
Créances reçues par legs ou donations				
Créances clts., adhér., usagers et cpt. Rattachés	326 652	5 146	321 506	709 997
Autres créances	28 205		28 205	35 085
Valeurs mobilières de placement	**200 000**		**200 000**	200 000
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	**1 434 222**		**1 434 222**	**767 087**
Charges constatées d'avance	**40 487**		**40 487**	**13 820**
Total II	2 036 917	5 146	2 031 771	1 733 716
Frais d'émission des emprunts III				
Primes de remboursement des obligations IV				
Ecart de conversion (actif) V				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	**7 870 669**	**2 518 236**	**5 352 433**	**3 435 542**

Rubriques	Montant brut	Montant net N
Engagements reçus		
Legs nets à réaliser :		
Acceptés par les organismes stat. compétents ;		
Autorisés par l'organisme de tutelle ;		
Dons en nature restant à vendre.		

BILAN PASSIF

Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise statutaires		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	2 047 562	1 524 378
Excédent ou déficit de l'exercice	309 548	523 183
Situation nette (sous total)	2 357 110	2 047 562
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement	124 003	137 319
Provisions réglementées		
Total I	2 481 113	2 184 880
Fonds dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donation		
Fonds dédiés		
Total II		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	38 019	35 856
Total III	38 019	35 856
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 155 524	602 685
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	159 302	152 036
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	136 442	121 052
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	66 760	
Autres dettes	117 703	72 365
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	197 570	266 667
Total IV	2 833 301	1 214 806
Ecart de conversion (passif) (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	**5 352 433**	**3 435 542**

ANNEXE 1

Objet social de l'association

Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

Moyens mis en oeuvre

Règles et méthodes comptables

Engagements financiers et autres informations

Notes sur le Bilan Actif

Notes sur le Bilan Passif

Informations sur le compte de résultat

Immobilisations - Amortissements

Provisions

Etat des échéances

Tableau variation des fonds propres

Fonds de Roulement

ANNEXE

Total du 5 352 433 € **Résultat :** 309 548 €

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le Conseil d'Administration.

1 - OBJET SOCIAL DE L'ASSOCIATION

La Maison Familiale :

MFR LES HERBIERS

est une association de caractère familial, régie par la loi du 1er juillet 1901 .Sa durée est illimitée.

Son siège social est établi :

25 rue Beaurepaire - BP 434 85500 LES HERBIERS

L'association a pour but

- de donner aux familles qui en sont membres les moyens d'exercer leurs droits et d'assumer leurs responsabilités, notamment en ce qui concerne l'éducation, l'orientation et la formation professionnelle, générale, morale et sociale des enfants fréquentant,

- d'assumer la création, la gestion et la responsabilité légale, morale et financière de la Maison familiale Rurale,
- de participer à l'animation et au développement du milieu dans lequel est implantée la Maison Familiale Rurale et d'assurer toutes activités d'éducation populaire, de formation des adultes ainsi que toutes actions à caractère éducatif, social ou familial,

L'activité de formation conduite par l'association pourra s'exercer dans le cadre de la formation scolaire, de l'apprentissage ou de la formation professionnelle continue,

L'association pourra éventuellement proposer des activités complémentaires d'accueil, de repas, d'hébergement... dont les recettes permettent de concourir à la réalisation de l'objet de l'association,

L'association adopte pour la création et le fonctionnement de la Maison Familiale Rurale les moyens ou méthodes définis par l'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales et en particulier :

- la répartition des adolescents(es) en groupes restreints,

- l'alternance du temps de formation des adolescents(es) dans le milieu professionnel, la famille et dans la Maison.

2 - NATURE ET PERIMETRE DES ACTIVITES OU MISSIONS SOCIALES REALISEES

La MFR des Herbiers dispense des formations en alternance dans le domaine du commerce et de la vente de la fleuristerie et du funéraire. 221 jeunes essentiellement en apprentissage, suivent une formation à la MFR. Les diplômes préparés sont : le CAP EPC, le BAC PRO commerce, les CAP et BP fleuristes et le titre opérateur funéraire.

3 - MOYENS MIS EN ŒUVRE

Les batiments de la MFR La Louisière des Herbiers s'étalent sur une surface de 2 824 m2. 9 salles de cours sont à disposition des moniteurs ainsi qu'une salle TP fleuristes.

La MFR La Louisière Les herbiers a employé 32 personnes en 2022/2023 dont 23 ETP. Le personnel pédagogique représente 15,21 ETP.

La MFR a un partenariat avec l'EFFA (école du funéraire à Paris)

Financements : - OPCO apprentissage : 79 % - Pensions : 20 % - Formation continue : 1%

4 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règlements de ANC 2014-03. et 2018-06.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Immobilisations corporelles : elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée de vie prévue.

Les différents composants d'une immobilisation corporelle sont comptabilités séparément lorsque leurs durées d'utilité sont significativement différentes.

- Stocks : ils sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.

Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- Provision retraite : Elle est calculée selon plusieurs paramètres :

1. L'âge de départ théorique : 62 ans
2. Taux d'actualisation : 3.60 %
3. La moyenne des salaires des 12 derniers mois
4. Taux moyen de charges sociales 35,97 %
5. Un taux de probabilité d'être encore présent dans l'entreprise à 62 ans
6. Le nombre de mois dus par l'employeur en fonction de l'ancienneté (selon la convention collective) :

• Inférieur à 10 ans : 0 mois

- 10 à 15 ans : 0.5 mois
- 15 à 20 ans : 1 mois
- 20 à 30 ans : 1.5 mois
- + 30 ans : 2 mois

5 - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles :

Caution solidaire commune des Herbiers (1 053 K€)

Autres informations significatives :

Néant

Engagements financiers :

- Hypothèque immobilière : 935K€
- Privilège de prêteur de deniers : 303K€
- Nantissement de contrat de capitalisation : 200K€

Honoraires commissaires aux comptes : 4 152,00 €

ANNEXE

6 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé : cf tableau joint

Etat des créances : cf tableau joint

Montant **7350,52**

Etat des provisions clients : les mouvements de l'exercice sont détaillés sur l'annexe n°3

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan :	**10 644,45**	
- Subvention OPCO		8 331,00
- Subvention Service Civique		813,34
- Subvention ASP (aides au permis)		1 500,00
Charges constatées d'avance :	**40 487,14**	
- Charges d'exploitation :		40 487,14

7 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Subventions d'équipement
Les subventions d'investissement sont comptabilisées en #131 et une quote-part est reprise en résultat tous les ans parallèlement à l'amortissement des biens financés, conformément au règlement ANC 2018-06 (traitement identique au cours des exercices précédents.

Etat des dettes : cf tableau joint

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :	**107 062,05**	
- Emprunts et dettes auprès des Ets de Crédit		1 360,73
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés		26 744,47
- Dettes sociales		72 339,00
- Dettes fiscales		6 617,85
Produits constatés d'avance :	**197 570,00**	
- Facturation OPCO		197 570,00

ANNEXE

8 - INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Subventions d'exploitation

- Conseil Régional/communes	68 527 €
- Erasmus	20 639 €
- Autres subventions	2 700 €

Contributions financières

- Fédération des MFR de Vendée	23 426 €

Contributions volontaires en nature

L'Association n'a pas valorisé les contributions volontaires en nature dans la mesure où ces contributions sont très limitées. En ce sens, la comptabilisation des CNV n'est pas un élément essentiel à la compréhension de l'activité de l'association.

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Etat des immobilisations

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	8 772			8 772
Terrains	117 525	85 674		203 199
Constructions sur sol propre	1 908 260	2 132 101		4 040 362
Constructions sur sol d'autrui	426 165			426 165
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel				
Installations générales, agencements et divers	313 269			313 269
Matériel de transport	32 648			32 648
Matériel de bureau, informatique et mobilier	201 112	116 904	17 856	300 160
Emballages récupérables et divers	64 478	3 992	2 197	66 273
Immobilisations corporelles en cours	616 542	1 727 412	2 343 954	
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles	3 680 000	4 066 082	2 364 007	5 382 076
Participations				
Autres titres immobilisés	440 903			440 903
Prêts et autres immobilisations financières	2 002			2 002
Total des immobilisations financières	442 905			442 905
TOTAL	**4 131 677**	**4 066 082**	**2 364 007**	**5 833 752**

Etat des amortissements

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	8 772			8 772
Terrains		1 219		1 219
Constructions sur sol propre	1 528 253	55 875		1 584 128
Constructions sur sol d'autrui	426 165			426 165
Constructions inst. générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers	201 959	28 525		230 484
Matériel de transport	32 648			32 648
Mat de bureau et informatique, mobilier	178 606	15 028	17 761	175 873
Emballages récupérables et divers	53 448	2 550	2 197	53 801
Total des amortissements sur immobilisations corporelles	2 421 078	103 197	19 958	2 504 318
TOTAL	**2 429 851**	**103 197**	**19 958**	**2 513 090**

Provisions Inscrites au Bilan

Provisions réglementées

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
TOTAL				

Provisions pour risques et charges

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires	35 856	2 163		38 019
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL	35 856	2 163		38 019

Provisions pour dépréciation

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	15 130	665	10 649	5 146
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL	15 130	665	10 649	5 146
TOTAL GÉNÉRAL	**50 986**	**2 828**	**10 649**	**43 165**

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Etat des créances

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	442 905		442 905
Total de l'actif immobilisé	442 905		442 905
Clients douteux ou litigieux	5 146	5 146	
Autres créances clients	316 360	316 360	
Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	414	414	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat – Impôts sur les bénéfices			
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée			
Etat – Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat – Divers	9 116	9 116	
Groupes et associés	15 382	15 382	
Débiteurs divers	3 293	3 293	
Total de l'actif circulant	349 711	349 711	
Charges constatées d'avance	40 487	40 487	
TOTAL	833 103	390 198	442 905

Etat des dettes

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des organismes de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	2 155 524	141 767	719 243	1 294 514
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	154 111	154 111		
Personnel et comptes rattachés	53 819	53 819		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	73 857	73 857		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	8 766	8 766		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	66 760	66 760		
Groupe et associés	55 729	55 729		
Autres dettes	61 973	61 973		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	197 570	197 570		
TOTAL	2 828 110	814 352	719 243	1 294 514

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	Autres mouvements	A LA CLÔTURE
Fonds propres sans droits de reprise						
Fonds propres avec droits de reprise						-
Ecarts de réévaluation						-
Réserves						-
Autres réserves						
Report à nouveau	1 524 378	523 183				2 047 562
Excédent ou déficit de l'exercice	523 183	- 523 183			309 548	309 548
Situation nette	2 047 562	-	-	-	309 548	2 357 110
Fonds propres consomptibles						-
Subventions investissement	137 319			13 316		124 003
Provisions réglementées						-
TOTAL	2 184 880	-	-	13 316	309 548	2 481 113